

Procès-verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL de VILLARD-SALLET

Séance du 11 mars 2021

Le onze mars deux-mille vingt et un à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la suite de la convocation adressée par Mr Le Maire, MESTRALLET Jean-Claude, le 04 mars 2021.

Présents : MM. MESTRALLET Jean-Claude, Aline MESTRALLET, Christophe ESQUENET, Fabienne GABBANA, Sabine DIAS MAGALHAES, Caroline GUCHER, Nicolas COUTIER, Boban LECIC, Ronald VALLANT.

Absente :

La séance est ouverte à 20 H 00

Présence de 0 administré en raison du huis-clos.

Conformément à l'article L-2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance : Mme Aline MESTRALLET est désignée secrétaire par le conseil municipal et accepte les fonctions.

En préambule Jean-Claude MESTRALLET, Maire, fait part de la lettre de démission à compter du 26/02/2021 de M Emmanuel LEFEVRE.

En début de séance le compte-rendu de la séance du 17 février 2021 est approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Rappel de l'ordre du jour :

- **Délibération choix des entreprises pour la toiture et maçonnerie du four communal**
- **Délibération curage des fossés**
- **Présentation devis entretien de la forêt et étude d'une desserte**
- **Fleurissement 2021**
- **Délibération demande de subvention REGION dans le cadre du « bonus relance »**
- **Délibération délégués titulaires : commission animation, comité consultatif environnement et cadre de vie. Délégué suppléant au syndicat des eaux**
- **Point urbanisme**
- **Informations et questions diverses**

I. Délibération choix des entreprises pour la toiture et maçonnerie du four communal **(Délibération n°1)**

Deux devis de toiture ont été réceptionnés :

- SAVOIE MASSIF : 21201€ HT du 08/02/2021
- CADOUX CHARPENTE : 19130.40€ HT du 26/01/2021

A noter qu'un diagnostic amiante a été réalisé par la société DEFIM le 2 mars 2021. Le rapport a été établi en 16 pages avec la conclusion en page 2 précisant l'absence d'amiante.

Le conseil municipal après en avoir délibéré avec 6 voix pour le devis de l'entreprise CADOUX CHARPENTE et 3 voix pour l'entreprise SAVOIE MASSIF

- **Accepte** le devis de l'entreprise CADOUX CHARPENTE à hauteur de 19 130€ HT.
- **Autorise** le Maire à signer le devis et tous les documents relatifs à ce projet.

Deux devis de maçonnerie ont été reçus :

- COREALP : 12704.30€ HT du 11/01/2021
- BM CONSTRUCTION : 9500€ HT du 22/01/2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré avec 4 voix pour le devis de l'entreprise BM CONSTRUCTION et 3 voix pour l'entreprise COREALP et 2 abstentions :

- **Accepte** le devis de l'entreprise BM CONSTRUCTION à hauteur de 9500€ HT.

- **Autorise** le Maire à signer le devis et tous les documents relatifs à ce projet.

II. Délibération curage des fossés (Délibération n°2)

A l'unanimité pour le curage des fossés par l'entreprise FORESTIER à hauteur de 1€50/mètre linéaire. Une 2eme campagne de curage est prévue à la fin de l'automne. Les démarches administratives seront effectuées auprès de la DDT et également auprès des propriétaires concernés pour le « laisser passer ».

III. Présentation devis entretien de la forêt et étude d'une desserte (Délibération n°3)

Un devis a été reçu de l'ONF à hauteur de 3710€ pour l'année 2021.

Descriptif des travaux : Fourniture et application de répulsif en 2 passages. Dégagement manuel en 2 passages.

Pour les années suivantes, la commune fera appel au bénévolat dans le cadre des journées environnementales. Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Accepte** le devis de l'ONF à hauteur de 3710€ HT, sous condition d'obtention de la subvention accordée à hauteur de 1855€, soit 50% de la dépense.
- **Autorise** le Maire à signer les devis et tous les documents relatifs à ce projet.

Suite à la proposition de l'ONF de créer une desserte, les élus ne souhaitent pas donner suite au projet.

IV. Fleurissement 2021

Caroline GUCHER, Aline MESTRALLET, Sabine DIAS MAGALHAES ont en charge le fleurissement de la commune en 2021.

V. Délibération demande de subvention REGION dans le cadre du « bonus relance » (Délibération n°4)

Compte-tenu des crédits restants sur le fond BONUS RELANCE, la Région propose un 2eme appel de subvention.

Le Maire Propose l'aménagement extérieur du four communal et sollicite un montant de subvention à hauteur de 10 000€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Sollicite** une demande de subvention dans le cadre du BONUS RELANCE pour un montant de 10000€.
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

VI. Délibération Délégués titulaires : commission animation, comité consultatif environnement et cadre de vie. Délégué suppléant au syndicat des eaux (Délibération N°5)

Suite à la démission d'Emmanuel LEFEVRE il convient de désigner les délégués titulaires aux commission suivantes :

- Commission animation : non remplacé
- Comité consultatif environnement et cadre de vie : Aline MESTRALLET

Et un délégué suppléant pour le Syndicat des eaux : Jean-Claude MESTRALLET

VII. Point urbanisme

Au 11 mars 2021 la commune a enregistré 2 permis de construire, 9 déclarations préalables et 10 certificats d'urbanisme.

VIII. Information et questions diverses

La commune organise une réunion publique le **samedi 3 avril 2021 à 9h00** au niveau de la fontaine communale « Le Bornet », afin de présenter le projet de sécurisation de la Place Novel-Catin à l'église.

La mise en place des panneaux signalétiques aura lieu du 12 au 16 mars 2021 inclus.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 2 avril 2021 à 19h30.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée 22h00.

Le Maire
Jean-Claude MESTRALLET

